

« Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous »

(G. Clémenceau).

Est-ce encore d'actualité ?



Rejoindre l'Union Nationale des combattants

c'est :

- Bénéficier de l'aide dont vous avez besoin :**
- obtention de la carte du combattant, reconversion...**
- Agir pour la défense des intérêts du monde combattant**
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France**
- Faire vivre la solidarité**

www.unc57-moselle.fr



Vous êtes militaire ou ancien militaire, vous avez participé à des OPEX, vous avez des droits.

Vous êtes une femme ou un homme partageant nos valeurs, rejoignez-nous.

L'Union Nationale des Combattants (UNC) de SARRALBE et environs, fédérée à l'UNC nationale (reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920), englobe, entre autres, toutes les communes de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

L'UNC, c'est 170 000 adhérents répartis dans toute la France et même à l'étranger.

Depuis sa création, l'UNC défend le droit à la réparation, à la reconnaissance, au devoir de mémoire et à l'aide aux blessés. Voilà ce que nous avons décliné au fil des générations, car l'UNC est intergénérationnelle.

Nous voulons être auprès du pouvoir public, de nos concitoyens, pour rappeler les droits des militaires, pour rappeler la singularité du métier des armes : être tué ou blessé et pouvoir donner la mort.

Aussi cette singularité ne saurait accepter qu'on banalise ce métier. Et nous sommes là pour le rappeler. Nous sommes là pour faire en sorte que **le soldat inconnu d'hier ne devienne pas le soldat méconnu d'aujourd'hui.**

Prenant en compte son *expérience*, l'UNC est à l'origine d'un grand nombre d'acquis de la législation combattante en matière de réparation (pensions, retraites, et encore récemment la ½ part fiscale pour les veuves, etc.) de reconnaissance (carte du combattant, Titre de reconnaissance de la Nation, etc.).

Le combat majeur, aujourd'hui, est de préserver ces acquis, remis en cause régulièrement, notamment par la cour des comptes.

Nos **armes** :

- notre **crédibilité** : l'UNC est un partenaire privilégié des pouvoirs publics dans la défense des intérêts du monde combattant.

- notre **solidarité** : l'UNC apporte à ses adhérents en toutes circonstances un soutien moral mais aussi des **aides financières** (à ce sujet, sachez que l'ONaC-VG de la Moselle dispose d'une assistante sociale dédiée).

Ne négligeons pas nos anciens qui ne peuvent plus se joindre à nous, mais allons vers eux, ce sera notre tour demain !

- notre **convivialité** : l'UNC prolonge la fraternité d'armes par ses diverses activités.

- notre **Force** : ce sont plus de 90 unions départementales, plus de 3 500 associations locales réparties sur le territoire français et même à l'étranger, comptant **170 000** adhérents.

L'UNC de la Moselle bénéficie de la présence d'un référent pour l'accompagnement des blessés. Il sera en mesure de vous aider dans le parcours du combattant des différentes démarches.

En Moselle, ce sont environ **5000** adhérents répartis dans le département en 68 associations locales, ce qui fait de nous la plus grande, par le nombre, des associations patriotiques de la Moselle. Il faut le dire !

L'UNC est là pour vous aider, dans toutes vos démarches, demandes, etc. pour les combattants et ceux qui adhèrent à nos valeurs toutes catégories confondues.

Il est de notre devoir de faire perdurer cette noble association créée par le révérend père Brottier, et M. Georges Clémenceau il y a plus d'un siècle. Il est aussi de notre devoir, inscrit dans le marbre de nos statuts, de participer activement au devoir de mémoire, **c'est pourquoi, ancien militaire, militaire en activité, ou encore, toute personne concernée par nos valeurs, rejoignez notre association de combattants.**

Pour tout renseignement, contactez :

Stéphane HUTTIN, Président de l'Union Nationale des Combattants de SARRALBE et environs.

☎ 06.74.59.49.42 mail : unc.sarralbe@gmail.com